



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.536/3

ONU 
programme pour
l'environnement



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

7 juin 2022
Français
Original : Anglais

Deuxième réunion du Comité de pilotage du Projet MED II sur les déchets marins financé par l'Union européenne

Visioconférence, 7 juillet 2022

Point 3 de l'ordre du jour : Progrès réalisés dans la mise en œuvre du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins

Plan de travail et budget mis à jour 2022-2023

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Introduction

1. Financé par l'Union européenne (UE), le Projet MED II sur les déchets marins est axé sur les trois résultats suivants et couvre une période allant de septembre 2020 à août 2023 :

Objectif 1 : renforcer les capacités nationales en matière de suivi et d'évaluation des déchets marins, en tenant compte des pressions/des sources et des incidences, afin de contribuer à la préparation du rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (QSR MED 2023) en fournissant des données dont la qualité est avérée sur les pressions et l'efficacité des mesures, conformément à la décision relative au QSR MED 2017 de la CdP 20.

Objectif 2 : renforcer et élargir la mise en œuvre de mesures pilotes de réduction et de prévention des déchets marins aux niveaux national et local.

Objectif 3 : optimiser les synergies dans le cadre de l'application des mesures de lutte contre les déchets marins dans la région, en mettant l'accent sur la collaboration avec la Commission de la mer Noire, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et d'autres partenaires régionaux.

Plan de travail

2. Comme indiqué dans le Rapport d'état d'avancement établi pour la deuxième réunion du Comité de pilotage du projet, en 2021, une attention particulière a été accordée aux négociations menées avec les autorités nationales/partenaires de mise en œuvre concernés aux fins de la signature des accords juridiques nécessaires pour affecter les fonds respectifs versés aux pays ainsi que pour mettre en œuvre les activités nationales prévues. Au cours de la période considérée (septembre 2021-juin 2022) :
 - Le MEDPOL a mis en place des activités en Israël et au Maroc, lesquelles progressent de manière satisfaisante. À ce stade, il convient d'entamer la mise en œuvre des activités dans les autres pays (à savoir, l'Algérie, l'Égypte, le Liban, la Libye et la Tunisie). En outre, en 2021, le MEDPOL est parvenu à signer un accord juridique avec la Commission de la protection de la mer Noire contre la pollution, mais plusieurs retards ont été signalés.
 - Le CAR/ASP a initié plusieurs activités au Liban et en Tunisie et a enregistré des progrès majeurs dans l'exécution de ces activités, notamment en ce qui concerne la composante des activités sur l'indicateur candidat 24 de l'IMAP.
 - Le CAR/CPD a également entrepris des activités et progressé dans leur mise en œuvre en Tunisie, au Liban, au Maroc et, dans une certaine mesure, en Algérie. Les efforts se concentrent désormais sur le lancement des activités en Égypte et sur leur poursuite en Algérie.
3. Sur la base de l'évaluation du niveau actuel de mise en œuvre et des progrès réalisés, ainsi que des activités supplémentaires et des délais qui sont encore nécessaires pour une mise en œuvre efficace et opportune des activités prévues au titre du projet, le Secrétariat estime que des retards sont à craindre en ce qui concerne les résultats et les activités spécifiques du projet et soumet donc ses propositions à l'examen et à l'approbation du Comité de pilotage du projet.

Résultat 1	<p><u>Résultat 1.4</u> : report de la date de fin du T4-Année 2 au T2-Année 3</p> <p>Activité 1.4.1 : report de la date de fin du T3-Année 1 au T2-Année 3</p> <p>Activité 1.4.2 : report de la date de fin du T3-Année 2 au T2-Année 3</p> <p>Activité 1.4.3 : report de la date de fin du T4-Année 2 au T2-Année 3</p> <p>Activité 1.6.1 : report de la date de fin du T3-Année 2 au T2-Année 3</p>
Résultat 2	<p><u>Résultat 2.1</u> : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 2.1.1 : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p><u>Résultat 2.2</u> : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 2.2.1 : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p><u>Résultat 2.3</u> : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 2.3.1 : report de la date de fin du T4-Année 2 au T4-Année 3</p> <p><u>Résultat 2.5</u> : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 2.5.1 : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p>
Résultat 3	<p><u>Résultat 3.1</u> : report de la date de fin du T4-Année 2 au T4-Année 3</p> <p>Activité 3.1.1 : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 3.1.2 : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 3.1.3 : report de la date de fin du T2-Année 3 au T4-Année 3</p> <p><u>Résultat 3.2</u> : report de la date de fin du T1-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 3.2.1 : report de la date de fin du T1-Année 3 au T4-Année 3</p> <p>Activité 3.2.2 : report de la date de fin du T1-Année 3 au T4-Année 3</p> <p><u>Résultat 3.3</u> : report de la date de fin du T1-Année 3 au T2-Année 3</p> <p>Activité 3.3.1 : report de la date de fin du T1-Année 3 au T2-Année 3</p>

4. Les propositions de report indiquées ci-dessus sont présentées en détail à l'Annexe I « Plan de travail mis à jour du projet » du présent rapport.

Budget

5. Le projet « Marine Litter MED II » financé par l'UE devrait être mis en œuvre sur une période de 36 mois, de septembre 2020 à août 2023. Il est doté d'un budget global de 1 140 000 dollars des États-Unis, comprenant les dépenses d'appui aux programmes (1 065 420 dollars hors dépenses d'appui aux programmes), et bénéficie de sources de cofinancement provenant du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée s'élevant à 149 955 dollars.
6. Le budget du projet a été officiellement approuvé en décembre 2020. Son affectation pour les années 2020, 2021 et 2022 s'élevait à 893 708 dollars des États-Unis, ce qui correspond aux trois allocations en espèces¹. Un montant supplémentaire de 137 951 dollars a également été débloqué du budget approuvé pour 2023 afin d'engager la totalité des montants des accords signés.
7. Le budget total débloqué pour la période 2020-2022 s'élève à 1 031 728 dollars des États-Unis.
8. Les dépenses engagées au 31 décembre 2021 s'élèvent à 364 393 dollars des États-Unis. La différence constatée peut s'expliquer par les retards de mise en œuvre liés à la signature d'accords juridiques avec les différents partenaires d'exécution puisque le budget est en grande partie alloué aux activités opérationnelles. Toutefois, étant donné que la plupart des accords ont été signés au

¹ Conformément au budget annuel approuvé : a) allocation en espèces pour 2020 : 66 645 dollars des États-Unis ; b) allocation en espèces pour 2021 : 409 429 dollars des États-Unis ; c) allocation en espèces pour 2022 : 417 635 dollars des États-Unis

quatrième trimestre de l'année 2021, des dépenses supplémentaires devraient être signalées au cours de la période de rapport de juin 2022.

9. Conformément aux processus standards et aux conditions générales du cadre ENRTP-GPGC, les fonds non dépensés en 2021 seront reportés à l'année 2022. Le tableau 1 ci-dessous présente en détail le budget approuvé, le budget débloqué et les allocations en espèces correspondantes :

Tableau 1 : Budget approuvé, budget débloqué et allocations en espèces correspondantes pour le projet « Marine Litter MED II ».

Année	Budget approuvé	Budget débloqué	Budget non débloqué	Allocation en espèces	Allocation en espèces prévue pour 2022-2023
2020	\$ 66,645.00	\$ 66,645.00		\$ 66,645.00	
2021	\$ 409,429.00	\$ 409,429.00		\$ 409,429.00	
2022	\$ 417,635.00	\$ 417,635.00		\$ 417,635.00	
2023	\$ 246,291.00	\$ 137,951.00	\$ 108,340.00		\$ 246,291.00
Total \$	\$ 1,140,000.00	\$ 1,031,660.00	\$ 108,340.00	\$ 893,709.00	\$ 246,291.00

10. Sur la base des présentes évaluation et analyse, aucune réaffectation budgétaire n'est proposée à l'attention de la deuxième réunion du Comité de pilotage. Le budget révisé est présenté en détail à l'Annexe II du présent rapport, qui prévoit une allocation budgétaire identique au budget du projet tel que décrit dans le document de projet.
11. Le Comité de pilotage est invité à examiner la proposition de plan de travail et de budget mis à jour, afin de fournir les orientations qu'il jugera appropriées et de les approuver.

Annexe I
Mise à jour du plan de travail

Annexe II
Mise à jour du budget²

² Conformément au budget initialement approuvé conformément au document de projet.

	1. Staff and Other Personnel Costs (USD)	2. Contractual Services (USD)	3. Travel (USD)	4. Equipment Vehicles and Furniture (USD)	5. Operating and Other Direct Costs (USD)	6. Supplies Commodities and Materials (USD)	7. Transfers and Grants Issued to Implementing Partner (IP) (USD)	Subtotal (USD)	PSC (7%)
Project Output									
A) Output 1.1: Support countries to further advance and operationalize monitoring of IMAP Candidate Indicator 24, with a focus on the ground implementation of the operation strategy as developed during the previous ML MED Project.							USD 38,793	USD 38,793	USD 2,716
B) Output 1.2: Develop reporting templates, data standards and data dictionaries based on the agreed standardized monitoring protocols, including data quality assurance and quality control tools, to enable the reporting to the Secretariat of national data with regards to IMAP Candidate Indicator 24, through the IMAP (Pilots) Info System.								USD 0	USD 0
C) Output 1.3: Update Baseline Values and establish threshold values for IMAP Candidate Indicator 24.							USD 30,302	USD 30,302	USD 2,121
D) Output 1.4: Assess and further specify the environmental reduction targets as agreed by COP 19 in 2016 and reconfirmed in Naples Ministerial Declaration of COP 21 in December 2019, including to prevent and significantly reduce plastic leakage in the Mediterranean Sea and to progressively achieve 100% plastic waste collection and recycling by 2025.	USD 17,183							USD 17,183	USD 1,203
E) Output 1.5: Assess knowledge and data gaps for the riverine inputs of marine litter in the Mediterranean; propose relevant monitoring methodologies based on existing experience and adjust them into the Mediterranean needs; ensure synergies with the EU MSFD TGML work. This would prepare the grounds for consider expanding the marine litter common indicators of IMAP to include an indicator on riverine inputs.	USD 7,974						USD 19,138	USD 27,112	USD 1,898
F) Output 1.6: Assess the main uses and sources of microplastics in the Mediterranean, as well as microplastic leakages into the marine and coastal environment of the Mediterranean, focusing on existing studies with the aim to fill the gap for the Mediterranean and subsequently will result in proposing accordingly necessary measures as well as a protocol for microplastic monitoring coming from WWTP.	USD 21,264							USD 21,264	USD 1,489
G) Output 1.7: Support national Governments and competent entities in building capacity through technical assistance, training and collaboration for monitoring IMAP Candidate Indicator 24, riverine inputs, and microplastic deriving from WWTP.		USD 10,633	USD 21,264					USD 31,897	USD 2,233

	1. Staff and Other Personnel Costs (USD)	2. Contractual Services (USD)	3. Travel (USD)	4. Equipment Vehicles and Furniture (USD)	5. Operating and Other Direct Costs (USD)	6. Supplies Commodities and Materials (USD)	7. Transfers and Grants Issued to Implementing Partner (IP) (USD)	Subtotal (USD)	PSC (7%)
Project Output									
H) Output 2.1: Implement Adopt-a-Beach measures, with the scope to expand their geographical scope (at least 1 additional pilot per country) and related impact on further enhancing awareness raising of national/local communities.					USD 2,126		USD 80,691	USD 82,817	USD 5,797
I) Output 2.2: Implement Fishing-for-Litter measures (i.e. passive scheme), in at least one additional fishing port with the scope to remove existing marine litter from the marine environment; Efforts will be made to test to the extent possible the FAO voluntary guidelines on marking of fishing gear and to cooperation with GFCM towards addressing the contribution of aquaculture on marine litter and microplastic generation.					USD 1,063		USD 59,110	USD 60,173	USD 4,212
J) Output 2.3: Further sensitize and engage fishermen to the purpose of minimizing sea-based sources; and contribute to extent possible with data on seafloor marine litter.		USD 10,632	USD 10,633					USD 21,265	USD 1,489
K) Output 2.4: Phase out priority single-use marine litter items from the Mediterranean marine and coastal environment, with a focus on advancing the existing work on single-use plastic bags promoting proper and sustainable alternatives, including on single-use plastic items intensively used, or produced during the COVID-19 Pandemic; and to further support the improvement of the legal framework for other single-use items ending up as marine litter, in line with the new EU Single-Use Plastics Directive and possibly the updated Marine Litter Regional Plan.							USD 81,323	USD 81,323	USD 5,693
L) Output 2.5: Expand the implementation of pilots (at least one additional port and one marina for the countries participated to the first phase of the project and, where possible, one port and one marina for those countries that did not participate in the first phase of the project) related to the enhanced management of marine litter from sea-based sources in ports and marinas in the Mediterranean, with a focus on advancing the existing work on the application of charges at reasonable costs for the use of port reception facilities or, when applicable, application of the No-Special-Fee system as well to the provision of reception facilities in ports and the delivery of ship-generated wastes, and to explore and establish synergies between the Marine Litter Regional Plan and the IMO Action Plan to address marine plastic litter from ships, as well as other relevant plans or initiatives.	USD 21,264		USD 5,316				USD 74,426	USD 101,007	USD 7,070

	1. Staff and Other Personnel Costs (USD)	2. Contractual Services (USD)	3. Travel (USD)	4. Equipment Vehicles and Furniture (USD)	5. Operating and Other Direct Costs (USD)	6. Supplies Commodities and Materials (USD)	7. Transfers and Grants Issued to Implementing Partner (IP) (USD)	Subtotal (USD)	PSC (7%)
Project Output									
M) Output 3.1: Assist the development of national marine litter monitoring programmes based on BS IMAP in two countries and their implementation; update the marine litter regional assessment for the Black sea countries based on the structure of their regional and national IMAP.							USD 42,529	USD 42,529	USD 2,977
N) Output 3.2: Implement selected reduction and prevention measures, namely "Adopt-a-beach" and "phasing out single-use plastic bags", at pilot scale in the Black Sea based on the Mediterranean experience from the application of relevant measures.							USD 53,162	USD 53,162	USD 3,721
O) Output 3.3: Identify and implement common actions with GFCM and ensure synergies with other European Regional Seas Conventions and Programmes, related Regional Fisheries Bodies, and the G7 and eventually G20 work on marine litter without budget implications for the project.			USD 3,190					USD 3,190	USD 223
P) Output 3.4: Support the expansion of the Regional Cooperation Platform on Marine Litter in the Mediterranean by supporting the participation of participants/organizations from the ML MED II Project eligible countries.		USD 10,632	USD 31,897					USD 42,529	USD 2,977
Project management	USD 373,713	USD 10,580	USD 26,580					USD 410,873	USD 28,761